

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

## Note sur le dénombrement de 1861

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 3 (1862), p. 38-47

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1862\\_\\_3\\_\\_38\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1862__3__38_0)

© Société de statistique de Paris, 1862, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## II.

### *Note sur le dénombrement de 1861.*

Ce dénombrement appelle l'attention à plusieurs points de vue d'un haut intérêt. 1<sup>o</sup> Il révèle un accroissement de population à peu près imprévu; 2<sup>o</sup> il indique au moins un temps d'arrêt dans les brusques et fortes migrations intérieures, que celui de 1856 avait signalées; 3<sup>o</sup> il confirme les faits, recueillis antérieurement, sur un mouvement très-caractérisé de dépopulation dans un certain nombre de départements de la région montagneuse de la France; 4<sup>o</sup> il confirme également les observations antérieures sur l'attraction énergique, soutenue, que d'autres départements, et surtout les départements industriels, exercent sur les départements agricoles.

Dans l'étude qui va suivre, nous rapprocherons les résultats des quatre derniers dénombrements (1846, 1851, 1856, 1861), les seuls qui, par la similitude du mode d'enquête, et les circonstances favorables au milieu desquelles ils ont été opérés, se prêtent à une comparaison satisfaisante.

Nous aurons soin, en outre, de n'étudier que le mouvement de la population *civile*, les fréquentes variations de l'effectif de l'armée, et les changements de garnison, apportant, dans le mouvement des populations locales, un élément de perturbation qu'il importe d'éliminer.

Enfin, nos recherches ne porteront que sur les anciens quatre-vingt-six départements de la France, sauf à consacrer une notice spéciale aux territoires nouvellement annexés.

### I.

L'accroissement de la population *civile* des 86 départements avait été de 319,883 de 1846 à 1851, et de 209,135 de 1851 à 1856; il s'est élevé à 670,506 en 1861. Si nous tenons compte de l'armée (distraction faite de la portion afférente aux territoires annexés), nous trouvons que la population de la France, qui était officiellement de 35,400,486 en 1846, de 35,783,170 en 1851, et de 36,039,364 en 1856, s'élevait,

au 1<sup>er</sup> juillet dernier, à 36,755,871. L'accroissement apparent est de 716,507; mais il faut la réduire de toute la portion de l'armée d'Orient que nous croyons avoir été omis en 1856 (100,000 hommes), et par conséquent l'abaisser à 616,507. Ce résultat n'en est pas moins d'autant plus satisfaisant, qu'il était en grande partie imprévu, l'excédant des naissances sur les décès n'ayant été, de 1856 à 1860, que de 495,615 se répartissant ainsi qu'il suit entre les cinq années de la période :

1856. . . . .	115,034		1859. . . . .	38,563
1857. . . . .	81,924		1860. . . . .	164,000
1858. . . . .	95,157		Total . . .	495,678

L'augmentation de la population civile survenue de 1857 à 1861 porte en réalité sur 60 des 86 départements, les fortes diminutions que présentent le Var et les Landes s'expliquant par des changements de circonscription territoriale. Or, il importe de rappeler à ce sujet que, d'après le *census* précédent, 55 départements avaient perdu de leur population et que cette perte avait atteint le chiffre de près d'un demi-million (458,496). De 1856 à 1861, on n'a constaté que dans 26 un déficit dont le total n'a pas dépassé 101,678. Voici comment se classent ces 26 départements au point de vue de leur perte absolue et relative (pour 100 habitants) :

Puy-de Dôme. . . . .	12,188	2.07	Eure. . . . .	4,820	1.20	Indre. . . . .	875	0.32
Creuse. . . . .	10,163	3.63	Ain. . . . .	4,649	1.28	Eure-et-Loir. . . . .	822	0.28
Lot-et-Garonne. . . . .	8,223	2.42	Dordogne. . . . .	3,536	0.70	Pyrénées (Basses-). . . . .	790	0.18
Gers. . . . .	7,653	2.50	Tarn-et-Garonne. . . . .	3,474	0.48	Côte-d'Or. . . . .	694	0.18
Cantal. . . . .	6,943	2.81	Lozère. . . . .	3,388	2.41	Pyrénées-Orient. . . . .	410	0.23
Orne. . . . .	6,321	1.47	Alpes (Hautes-). . . . .	3,365	2.67	Tarn. . . . .	300	0.85
Pyrénées (Hautes-). . . . .	6,226	2.55	Alpes (Basses-). . . . .	2,855	1.92	Sarthe. . . . .	182	0.04
Manche. . . . .	5,869	1.00	Marne (Haute-). . . . .	2,099	0.82	Vienne. . . . .	49	0.02
Corrèze. . . . .	4,864	1.54						

La perte moyenne par département est de 3,910.

Dans 24 de ces 26 départements, la population avait déjà décru, de 1851 à 1856, et dans des proportions sensiblement supérieures, comme nous allons le voir :

Côte-d'Or. . . . .	15,685	3.95	Puy-de-Dôme. . . . .	7,179	1.21	Alpes (Basses-). . . . .	3,291	2.17
Manche. . . . .	12,698	2.13	Sarthe. . . . .	6,536	1.39	Gers. . . . .	2,865	0.93
Marne (Haute-). . . . .	11,886	4.43	Corrèze. . . . .	5,882	1.83	Tarn-et-Garonne. . . . .	2,821	0.19
Pyrénées (Basses-). . . . .	11,488	2.61	Cantal. . . . .	5,732	2.27	Dordogne. . . . .	1,395	0.28
Eure. . . . .	10,792	2.62	Pyrénées (Hautes) . . . . .	5,223	2.09	Ain. . . . .	1,343	0.37
Orne. . . . .	10,517	2.40	Eure-et-Loir. . . . .	4,078	1.38	Lot-et-Garonne. . . . .	1,138	0.33
Tarn. . . . .	9,839	2.72	Lozère. . . . .	2,853	2.67	Indre. . . . .	632	0.23
Creuse. . . . .	8,368	2.90	Alpes (Hautes-). . . . .	3,450	2.67	Vienne (Haute-). . . . .	6	0.00

La perte totale est de 146,792, soit en moyenne de 5,283 par département.

Enfin, des mêmes départements, 12 avaient également vu diminuer leur population de 1846 à 1851. Ce sont les suivants :

Eure. . . . .	9,296	2.20	Puy-de-Dôme. . . . .	4,990	0.83	Manche. . . . .	2,615	0.44
Gers. . . . .	8,704	2.74	Alpes (Basses-). . . . .	4,563	2.92	Sarthe. . . . .	1,528	0.32
Cantal. . . . .	7,092	2.73	Tarn-et-Garonne. . . . .	4,180	1.73	Alpes (Hautes-). . . . .	969	0.74
Lot-et-Garonne. . . . .	5,282	1.53	Orne. . . . .	2,649	0.60	Pyrénées (Hautes-). . . . .	298	0.12

La perte totale est de 52,216 ou de 4,384 par département.

Ces rapprochements ont un intérêt tout particulier; ils montrent qu'il est, en France, un certain nombre de départements dont la population semble obéir à un mouvement de décroissance régulier. Pour les douze qui précèdent, ce mouvement continue depuis 15 ans; douze autres sont dans la même situation depuis 1851, et deux depuis 1856; ce qui élève à 26 le nombre de ceux où les pertes de population prennent le caractère d'un fait permanent.

Nous ne connaissons que trois causes possibles de ces pertes : 1<sup>o</sup> un excédant de

l'émigration sur l'immigration; 2° un excédant des décès sur les naissances; 3° à la fois un excédant de l'émigration et des décès.

Point de doute pour les départements alpestres, pyrénéens et des autres grandes chaînes de la France; l'émigration est la cause principale de leur dépopulation. Ils présentent, en effet, le plus souvent, un excédant des naissances sur les décès.

Point de doute encore pour la plupart des départements formés de l'ancienne Normandie et pour quelques départements du Midi. Par des circonstances peu connues jusqu'à ce jour, mais où l'on serait tenté de voir l'effet préventif ordinaire d'un bien-être croissant sur la fécondité, ces départements présentent un excédant régulier des décès sur les naissances, non comme conséquence d'un accroissement de mortalité, puisqu'au contraire la durée de la vie moyenne s'y accroît sans relâche, mais par le fait de la diminution des naissances à nombre égal de mariages.

Voici, au surplus, quels ont été, pour les trois périodes quinquennales correspondantes, les résultats du mouvement de l'état civil dans les départements dont la population, d'après les trois derniers censuses, paraît obéir à un mouvement continu de diminution:

**PREMIÈRE PÉRIODE (1846 - 1851).**

	EXCÉDANT DES			EXCÉDANT DES			EXCÉDANT DES	
	Naiss.	Décès.		Naiss.	Décès.		Naiss.	Décès.
Alpes (Basses-). . .	»	52	<i>Report</i> . . .	1,438	2,328	<i>Report</i> . . .	3,566	3,294
Alpes (Hautes-). . .	663	»	Lot-et-Garonne . . .	»	921	Pyrénées (Hautes-).	804	»
Cantal. . . . .	775	»	Manche. . . . .	361	»	Sarthe. . . . .	1,056	»
Eure. . . . .	»	1,312	Orne. . . . .	470	»	Tarn-et-Garonne . . .	»	466
Gers. . . . .	»	964	Puy-de-Dôme . . . .	1,297	»	<b>Total . . .</b>	<b>5,426</b>	<b>3,715</b>
<i>A reporter</i> . . .	<b>1,438</b>	<b>2,328</b>	<i>A reporter</i> . . .	<b>3,566</b>	<b>3,294</b>			

**DEUXIÈME PÉRIODE (1851 - 1856).**

	EXCÉDANT DES			EXCÉDANT DES			EXCÉDANT DES	
	Naiss.	Décès.		Naiss.	Décès.		Naiss.	Décès.
Ain. . . . .	2,186	»	<i>Report</i> . . .	31,821	10,560	<i>Report</i> . . .	48,253	19,783
Alpes (Basses-). . .	»	1,371	Eure-et-Loir. . . .	1,728	»	Puy-de-Dôme. . . . .	3,079	»
Alpes (Hautes-). . .	»	169	Gers. . . . .	1,869	»	Sarthe. . . . .	3,323	»
Cantal. . . . .	3,029	»	Indre. . . . .	9,508	»	Pyrénées (Basses-).	3,097	»
Corrèze. . . . .	11,553	»	Lot-et-Garonne. . . .	»	1,268	Pyrénées (Hautes-).	4,105	»
Côte-d'Or. . . . .	»	1,024	Lozère. . . . .	3,327	»	Tarn. . . . .	788	»
Creuse. . . . .	5,609	»	Manche. . . . .	»	112	Tarn-et-Garonne. . . .	447	»
Dordogne. . . . .	9,444	»	Marne (Haute-). . . .	»	6,701	Vienne. . . . .	4,798	»
Eure. . . . .	»	7,996	Orne. . . . .	»	1,142	<b>Total . . .</b>	<b>67,890</b>	<b>19,783</b>
<i>A reporter</i> . . .	<b>31,821</b>	<b>10,560</b>	<i>A reporter</i> . . .	<b>48,253</b>	<b>19,783</b>			

**TROISIÈME PÉRIODE (1856 - 1860).**

	EXCÉDANT DES			EXCÉDANT DES			EXCÉDANT DES	
	Naiss.	Décès.		Naiss.	Décès.		Naiss.	Décès.
Ain. . . . .	»	943	<i>Report</i> . . .	2,575	10,806	<i>Report</i> . . .	13,476	22,136
Alpes (Basses-). . .	»	956	Eure-et-Loir. . . . .	»	1,029	Orne. . . . .	»	2,284
Alpes (Hautes-). . .	»	639	Gers. . . . .	»	4,248	Puy-de-Dôme. . . . .	»	2,623
Cantal. . . . .	1,473	»	Indre. . . . .	3,176	»	Pyrénées (Basses-).	2,515	»
Corrèze. . . . .	»	150	Jura. . . . .	»	301	Pyrénées (Hautes-).	1,098	»
Côte-d'Or. . . . .	670	»	Lot-et-Garonne. . . .	»	5,752	Pyrénées - Oriental.	2,939	»
Creuse. . . . .	»	653	Lozère. . . . .	3,246	»	Sarthe. . . . .	585	»
Dordogne. . . . .	432	»	Manche. . . . .	789	»	Tarn-et-Garonne. . . .	»	2,347
Eure. . . . .	»	7,465	Marne (Haute-). . . .	3,690	»	Vienne. . . . .	4,180	»
<i>A reporter</i> . . .	<b>2,575</b>	<b>10,806</b>	<i>A reporter</i> . . .	<b>13,476</b>	<b>22,136</b>	<b>Total . . .</b>	<b>24,793</b>	<b>29,390</b>

*Première période.* — Tandis que le census constatait une perte totale, dans les 12 départements ci-dessus, de 52,216, cinq d'entre eux seulement avaient eu un excédant de décès s'élevant à 3,715 seulement; les sept autres présentaient un excédant de naissances de 5,426. Il est évident que l'émigration a joué ici le plus grand rôle.

Son action est surtout évidente dans les Alpes Hautes et Basses, le Cantal, le Puy-de-Dôme et les Hautes-Pyrénées, situés sur les plateaux les plus élevés de la France.

*Deuxième période.* — Tandis que le census signale une diminution totale de 146,792 dans 24 départements, le relevé de l'état civil leur attribue un accroissement total de 48,107 âmes et n'indique que pour huit seulement un excédant de décès s'élevant à 19,783. Ici encore, sauf dans les Alpes, ravagées par le choléra en 1854 et 1855, les départements montagneux ont un notable excédant de naissances.

*Troisième période.* — Pour cette période, l'excédant des décès joue, dans la diminution constatée par le census, un rôle plus important que l'émigration, et cet excédant se présente même dans quelques départements montagneux (Puy-de-Dôme, Creuse, Corrèze, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Jura). Toutefois, la diminution totale par le fait de la mortalité n'est que de 4,597 pour les 24 départements réunis, tandis que le census la porte à 101,668. La différence est évidemment due à l'émigration.

Les renseignements qui précèdent ne s'appliquent, comme nous l'avons dit, qu'aux départements qui perdent *habituellement* de leur population; ils ne tiennent pas compte de la totalité de ceux qui, de 1851 à 1856, ont vu diminuer *accidentellement* le nombre de leurs habitants. Il importe cependant, pour reconnaître ce que nous appellerons le caractère *réparateur* de la période subséquente, de dresser la liste de ceux qui ne figurent pas aux tableaux ci-dessus. Nous la donnons ci-après :

DIMINUTION en 1856.		DIMINUTION en 1856.		DIMINUTION en 1856.	
Aisne. . . . .	5,629	<i>Report</i> . . .	80,657	<i>Report</i> . . .	182,768
Ardèche. . . . .	460	Garonne (Haute-). . . .	1,441	Moselle. . . . .	16,003
Ardennes. . . . .	6,657	Isère. . . . .	25,893	Nièvre. . . . .	1,986
Ariège. . . . .	16,215	Jura. . . . .	17,469	Oise. . . . .	7,020
Aube. . . . .	4,203	Loire (Haute-). . . . .	494	Rhin (Bas-). . . . .	23,598
Aude. . . . .	7,221	Lgt. . . . .	2,714	Saône (Haute-). . . . .	36,089
Calvados. . . . .	11,872	Marne. . . . .	2,680	Seine-et-Marne. . . . .	4,735
Charente. . . . .	4,083	Mayenne. . . . .	663	Somme. . . . .	4,005
Côtes-du-Nord. . . . .	11,601	Meurthe. . . . .	27,208	Var. . . . .	498
Doubs. . . . .	10,023	Meuse. . . . .	23,049	Vosges. . . . .	21,908
Drôme. . . . .	2,693	Morbihan. . . . .	495	Yonne. . . . .	13,594
<i>A reporter</i> . . .	80,657	<i>A reporter</i> . . .	182,763	<i>Total</i> . . .	311,799

Nous verrons plus loin que, de 1856 à 1861, ces 31 départements ont gagné 140,415 habitants. Si cette période n'a réparé que la moitié environ de leurs pertes de la période précédente, au moins elle a complètement arrêté, pour tous, le déplacement de dépopulation subit et presque violent qui s'était manifesté cinq années auparavant, sous l'influence de la cherté et des facilités de locomotion offertes par l'extension considérable de notre réseau ferré.

Nous avons vu un grand nombre de nos départements montagneux figurer dans la série de ceux dont les habitants diminuent avec une certaine persistance. Nous en trouvons encore un certain nombre dans la série qui précède (Ardèche, Ariège, Isère, Jura, Haute-Loire et Vosges).

C'est surtout depuis dix années que les mobiles qui font descendre dans la plaine les habitants de nos montagnes, ou les décident à aller chercher dans les régions transatlantiques les éléments de fortune rapide qui leur manquent sur le sol natal, se manifestent avec leur plus grande énergie. Les Alpes Hautes et Basses, le Puy-de-Dôme, le Cantal, la Corrèze, la Creuse, le Gers, le Tarn, la Lozère, les Pyrénées Hautes, Basses et Orientales, la Haute-Vienne, sont devenus, surtout depuis l'ère des chemins de fer, des foyers permanents d'émigration. Il ne faudrait pas s'inquiéter outre mesure du développement de la portion de cette émigration qui ne quitte pas le pays. En mélangeant les fortes et vigoureuses races de nos plateaux les plus

élevés avec celles de nos zones chaudes ou tempérées, elle doit avoir pour résultat d'élever le niveau moyen de l'aptitude physique en France.

L'émigration hors de France n'a d'ailleurs qu'une faible importance; elle est, en outre, en voie de diminution marquée depuis 1857 :

1856 . . . . .	16,722	1859 . . . . .	9,164
1857 . . . . .	18,809	1860 . . . . .	10,090
1858 . . . . .	13,804	Total . . . . .	68,580

La diminution de la population par l'affaiblissement de la fécondité serait un plus juste sujet de regret et même d'inquiétude, si ce triste phénomène n'était circonscrit dans un petit nombre de départements, dont il ne paraît pas devoir sortir, au moins de longtemps.

Nous avons dit que l'accroissement de la population civile totale, révélé en 1861, avait lieu de surprendre, l'excédant des naissances sur les décès n'ayant pas été de plus de 495,000. Ajoutons que ce chiffre doit être réduit du montant des émigrations connues (68,580), et par conséquent abaissé à 427,026. La différence avec l'augmentation constatée par le recensement ne peut donc s'expliquer que par des omissions en 1856, réparées en 1861, ou par un fort excédant de l'immigration. Malheureusement, nous ne connaissons pas et nous croyons que l'administration n'a aucun moyen de constater le mouvement de cette immigration. Seulement, nous n'hésitons pas à penser, d'après les relevés faits pour Paris seulement, que le nombre des étrangers qui viennent en France pour y jouir de leur fortune ou y porter leur industrie, n'est pas sans importance.

## II.

Ce travail serait incomplet si, après avoir signalé les départements dans lesquels les pertes de population semblent prendre un caractère de continuité, nous ne donnions en quelque sorte la contre-partie de cette triste étude, en indiquant ceux dans lesquels se manifeste l'heureux phénomène opposé.

Soixante départements, avons-nous dit au début de ce mémoire, ont vu s'élever le chiffre de leur population en 1856-1861. Ils se classent dans l'ordre ci-après, au point de vue de l'importance absolue des accroissements :

ACCROISSEMENT		ACCROISSEMENT		ACCROISSEMENT				
absolu.	p. 100 habitants.	absolu.	p. 100 habitants.	absolu.	p. 100 habitants.			
Seine . . . . .	226,241	13.43	Doubs . . . . .	8,497	3.02	Yonne . . . . .	2,376	0.65
Nord . . . . .	89,831	7.51	Morbihan . . . . .	7,817	1.67	Ardèche . . . . .	2,370	0.61
Rhône . . . . .	37,766	6.20	Côtes-du-Nord . . . . .	7,659	1.23	Lot . . . . .	2,124	0.73
Bouch.-du-Rhône . . . . .	35,564	7.64	Saône-et-Loire . . . . .	7,260	1.27	Calvados . . . . .	1,956	0.37
Gironde . . . . .	26,347	4.13	Gard . . . . .	6,915	1.67	Aube . . . . .	1,899	0.73
Pas-de-Calais . . . . .	25,784	3.73	Nièvre . . . . .	6,706	2.06	Isère . . . . .	1,559	0.27
Seine-et-Oise . . . . .	25,569	5.41	Moselle . . . . .	6,556	1.54	Drôme . . . . .	1,550	0.48
Loire-Inférieure . . . . .	23,741	4.29	Meurthe . . . . .	6,375	1.54	Maine-et-Loire . . . . .	1,387	0.27
Seine-Inférieure . . . . .	19,544	2.56	Charente-Infér. . . . .	6,375	1.37	Vaucluse . . . . .	1,358	0.51
Var (ancien) . . . . .	18,704	5.57	Ardennes . . . . .	6,297	1.98	Aveyron . . . . .	1,345	0.34
Rhin (Haut-) . . . . .	16,512	3.35	Vendée . . . . .	5,818	1.50	Jura . . . . .	1,082	0.37
Finistère . . . . .	12,884	2.15	Somme . . . . .	5,144	0.91	Meuse . . . . .	961	0.32
Loire . . . . .	12,467	2.48	Loiret . . . . .	5,131	1.49	Ille-et-Vilaine . . . . .	952	0.17
Rhin (Bas-) . . . . .	12,290	2.23	Saône (Haute-) . . . . .	4,744	1.53	Aude . . . . .	853	0.30
Corse . . . . .	12,162	5.10	Loire (Haute-) . . . . .	4,699	1.57	Landes . . . . .	697	0.23
Hérault . . . . .	10,816	2.77	Indre-et-Loire . . . . .	4,373	1.38	Ariège . . . . .	656	0.26
Seine-et-Marne . . . . .	10,673	3.19	Allier . . . . .	4,266	1.21	Deux-Sèvres . . . . .	634	0.19
Aisne . . . . .	10,482	1.90	Oise . . . . .	3,905	0.99	Garonne . . . . .	619	0.13
Marne . . . . .	10,059	2.72	Loir-et-Cher . . . . .	3,644	1.39	Charente (Haute-) . . . . .	411	0.11
Vosges . . . . .	9,900	2.44	Cher . . . . .	3,263	0.89	Mayenne . . . . .	246	0.07

1. Y compris le territoire qui en a été distrait en 1857.

Le total de l'accroissement pour ces 60 départements a été de 787,765, soit 13,012 en moyenne par an. L'excédant des naissances sur les décès n'y ayant été, dans la même période, que de 494,184, la différence (293,581) est due aux immigrations.

Le census de 1856 n'avait constaté d'accroissement que dans 31 départements seulement, qui sont les suivants :

ACCROISSEMENT		ACCROISSEMENT		ACCROISSEMENT				
absolu.	p. 100 habitants.	absolu.	p. 100 habitants.	absolu.	p. 100 habitants.			
Seine . . . . .	305,354	22.20	Cher . . . . .	8,064	2.64	Loiret . . . . .	4,614	1.36
Rhône . . . . .	51,695	9.28	Landes . . . . .	7,328	2.43	Pas-de-Calais . . . . .	4,515	0.66
Nord . . . . .	49,806	4.35	Rhin (Haut-) . . . . .	7,171	1.47	Deux-Sèvres . . . . .	3,901	1.21
Bouch.-du-Rhône . . . . .	46,263	11.04	Hérault . . . . .	6,908	1.80	Vaucluse . . . . .	2,862	1.09
Loire . . . . .	33,928	7.23	Ille-et-Vilaine . . . . .	6,404	1.12	Indre-et-Loire . . . . .	2,669	0.85
Gironde . . . . .	26,447	4.32	Seine-et-Oise . . . . .	6,747	1.45	Charente-Infér. . . . .	2,087	0.45
Loire-Inférieure . . . . .	20,375	3.82	Finistère . . . . .	6,356	1.07	Loir-et-Cher . . . . .	1,682	0.65
Allier . . . . .	15,597	4.65	Vendée . . . . .	5,803	1.52	Saône-et-Loire . . . . .	592	0.10
Gard . . . . .	9,523	2.29	Vienne . . . . .	4,932	1.56	Pyrénées-Orient. . . . .	487	0.27
Seine-Inférieure . . . . .	8,428	1.11	Corse . . . . .	4,926	2.11	Aveyron . . . . .	329	0.08
Maine-et-Loire . . . . .	8,377	1.63						

Soit un accroissement total de 663,900, ou de 21,537 en moyenne par département. L'excédant des naissances sur les décès n'y ayant pas dépassé 285,068, de 1851 à 1856, la différence, ou 378,832, est due aux immigrations.

D'après le census de 1851, les 65 départements ci-après avaient vu s'élever, de 1846 à 1851, le chiffre de leurs habitants :

ACCROISSEMENT		ACCROISSEMENT		ACCROISSEMENT				
absolu.	p. 100 habitants.	absolu.	p. 100 habitants.	absolu.	p. 100 habitants.			
Seine . . . . .	43,635	3.28	Rhin (Bas-) . . . . .	6,490	1.14	Meuse . . . . .	2,798	0.87
Nord . . . . .	25,904	2.31	Marne . . . . .	6,460	1.77	Indre-et-Loire . . . . .	2,776	0.89
Rhône . . . . .	22,972	4.30	Marne (Haute-) . . . . .	6,319	1.73	Eure-et-Loir . . . . .	2,710	0.93
Loire-Inférieure . . . . .	18,542	3.60	Mayenne . . . . .	5,913	1.61	Isère . . . . .	2,592	0.44
Loire . . . . .	17,193	3.80	Vaucluse . . . . .	5,174	2.02	Dordogne . . . . .	2,525	0.50
Cher . . . . .	12,155	4.15	Nièvre . . . . .	5,096	1.58	Meurthe . . . . .	2,525	0.57
Bouches-du-Rhône . . . . .	11,955	2.94	Aveyron . . . . .	4,673	1.19	Seine-Inférieure . . . . .	2,494	0.33
Gironde . . . . .	11,836	1.97	Landes . . . . .	4,630	1.56	Rhin (Haut-) . . . . .	3,306	0.48
Ille-et-Vilaine . . . . .	11,658	2.08	Loir-et-Cher . . . . .	4,556	1.78	Aisne . . . . .	2,174	0.39
Maine-et-Loire . . . . .	11,141	2.22	Cotes-du-Nord . . . . .	4,493	0.72	Var . . . . .	2,107	0.63
Loiret . . . . .	9,584	2.90	Hérault . . . . .	3,963	1.04	Lot . . . . .	1,940	0.66
Saône-et-Loire . . . . .	8,553	1.52	Morbihan . . . . .	3,848	0.83	Garonne (Haute-) . . . . .	1,929	0.41
Moselle . . . . .	8,040	1.85	Doubs . . . . .	3,622	1.26	Ardennes . . . . .	1,543	0.48
Vienne . . . . .	7,936	2.58	Vienne (Haute-) . . . . .	3,453	1.10	Ain . . . . .	1,426	0.26
Vendée . . . . .	7,622	2.03	Charente . . . . .	3,422	0.90	Creuze . . . . .	1,408	0.49
Drôme . . . . .	6,900	2.18	Corrèze . . . . .	3,295	1.04	Lozère . . . . .	1,295	0.90
Ardèche . . . . .	6,892	1.82	Seine-et-Marne . . . . .	3,449	1.03	Charente-Infér <sup>e</sup> . . . . .	383	0.19
Gard . . . . .	6,827	1.72	Aube . . . . .	3,248	1.24	Saône (Haute-) . . . . .	873	0.25
Yonne . . . . .	6,794	1.82	Deux-Sèvres . . . . .	3,164	0.99	Somme . . . . .	481	0.08
Allier . . . . .	6,680	2.03	Finistère . . . . .	3,116	0.53	Aude . . . . .	474	0.16
Corse . . . . .	6,657	2.94	Tarn . . . . .	3,080	0.86	Pyrénées-Orient. . . . .	215	0.12
Indre . . . . .	6,639	2.52	Côte-d'Or . . . . .	2,871	0.73			

Le total de l'accroissement est de 407,870, ou de 6,275 par département moyen. L'excédant des naissances sur les décès n'ayant été que de 95,043, la différence, ou 312,827, est due aux immigrations.

Les accroissements de population constatés par les trois derniers dénombrements, et par les excédants des naissances sur les décès dans les mêmes périodes, se résument ainsi qu'il suit :

PÉRIODES.	NOMBRE des départements.	ACCROISSEMENT D'APRÈS		DIFFÉRENCE due aux immigrations.
		le census.	l'excédant des naissances.	
1856-1861 . . . . .	60	787,765	494,184	293,581
1851-1856 . . . . .	31	663,900	285,068	378,832
1846-1851 . . . . .	65	407,870	95,043	312,827

L'immigration a donc été, par département moyen, de 4,893, de 1856 à 1861; de 12,220, de 1851 à 1856; de 4,812 seulement de 1846 à 1851.

Un premier examen des tableaux de détail qui précèdent conduit à remarquer que ce sont les mêmes départements qui ont le privilège de s'accroître le plus rapidement, bien moins par l'excédant des naissances sur les décès que par la supériorité de l'immigration sur l'émigration. Ainsi, dans les quinze années de la période 1846-1860, la Seine, le Rhône, le Nord, les Bouches-du-Rhône, la Loire, la Gironde, Seine-et-Oise, la Loire-Inférieure, la Seine-Inférieure, sont des foyers permanents d'attraction, dont l'action s'est particulièrement fait sentir en 1856. Les deux départements du Rhin viendraient immédiatement après, si leur population n'était incessamment réduite par l'émigration transatlantique.

On observe, dans l'accroissement de la population de certains départements, de brusques variations dont il faut probablement chercher l'explication dans l'entreprise et l'achèvement de grands travaux publics, en ce sens, par exemple, qu'une agglomération d'ouvriers étrangers, attirés par la construction d'un chemin de fer ou d'un canal, et recensés en 1851 ou 1856, aurait cessé d'exister en 1861. C'est ainsi que l'on voit une augmentation de 12,155 individus constatée dans le Cher, en 1851, à l'époque de l'établissement du chemin de fer du Centre, se réduire à 8,064, en 1856, et à 3,263, en 1861, malgré les progrès constatés de l'industrie sidérurgique dans ce département. L'Allier présente un phénomène de même nature, et motivé, nous le croyons, par les mêmes circonstances. Sa population qui, de 1846 à 1851, s'est accrue de 6,680 et de 15,597 dans la période quinquennale suivante, n'augmente plus que de 4,266, de 1856 à 1861, malgré la grande extension des forges de Montluçon et de l'exploitation des houillères de Commentry.

Quelquefois, la découverte de nouveaux gîtes houillers suffit pour déterminer un accroissement de population considérable. Le Pas-de-Calais en offre une preuve. Au lieu d'une diminution de 4,461, en 1851, ce département s'accroît de 4,515 en 1856, et de 25,784 en 1861. Or, on sait combien l'industrie charbonnière s'y est rapidement développée dans ces dernières années.

Il est également probable, pour citer une autre particularité, que l'extension des murs d'octroi de Paris, en 1860, et, bien avant, le renchérissement des locations et des terrains, tant à Paris que dans la nouvelle banlieue, ont décidé un certain nombre de personnes et d'industries à émigrer dans les départements contigus à la Seine. Comment expliquer autrement, en effet, l'énorme et subit accroissement survenu, de 1856 à 1861, dans Seine-et-Oise (25,569 en 1861, au lieu de 6,747 en 1856)?

Dans les départements viticoles, la population n'obéit pas à un mouvement uniforme. Pendant que l'Hérault progresse sans relâche (3,963 en 1851, 6,908 en 1856, 10,816 en 1861), l'Yonne diminue de 1851 à 1856, et ne réalise, de 1856 à 1861, que le faible accroissement de 2,376. C'est que, dans ce département, la culture viticole a atteint depuis longtemps son plus grand développement possible et qu'il en était autrement dans l'Hérault, où le traité de commerce avec l'Angleterre a donné à cette culture une impulsion des plus vives. La Gironde progresse plus rapidement encore que l'Hérault (11,836 en 1851, 26,447 en 1856, 26,347 en 1861). Mais il convient de dire que cette grande prospérité n'est pas due seulement au vaste développement de sa viticulture (l'industrie agricole qui, comme on sait, exige le plus de main-d'œuvre); on peut croire que le mouvement toujours croissant de son port y prend une part notable.



Nous avons vu figurer le plus grand nombre des départements montagneux dans la série des *perdants*; nous trouvons les autres dans celle des *moins gagnants*. En 1851, les Pyrénées-Orientales, l'Aude, la Lozère, la Creuze et la Haute-Garonne n'ont que des accroissements insignifiants; il en est de même pour l'Aveyron et les Pyrénées-Orientales, en 1856, pour la Haute-Garonne, l'Ariège et le Jura, en 1861.

III.

Le tableau ci-après résume les accroissements successifs, absolus et relatifs, pour chaque période et par année, de la population des 86 départements depuis 1801 :

POPULATION RECENSÉE.		ACCROISSEMENT pour 100 habitants.			Habitants par kilomètre.
(Année comprise.)		Accroissement absolu.	Pour la période entière.	Annuel.	
1801. . . . .	27,349,003	1,758,422	6.43	1.29	51.57
1806. . . . .	29,107,425				
		1,354,450	4.65	0.31	
1821. . . . .	30,461,875	2,107,348	6.92	0.69	57.44
1831. . . . .	32,569,223				
		971,687	2.98	0.60	
1836. . . . .	33,540,910	799,268	2.38	0.48	63.25
1841. . . . .	34,340,178				
		1,060,308	3.09	0.62	
1846. . . . .	35,400,486	382,573	1.08	0.22	66.76
1851. . . . .	35,783,059				
		256,305	0.72	0.14	
1856. . . . .	36,039,364	716,507	1.99	0.40	67.96
1861. . . . .	36,755,871				
					69.35

L'accroissement total, depuis 1801, est de 9,406,868; c'est 34.40 p. 100 pour la période entière, et 0.57 par année. Si cette proportion (qui d'ailleurs, comme on le voit, a diminué à peu près constamment depuis 1831), se maintenait, la population de la France doublerait en 122 ans.

Dans le même intervalle, l'accroissement par l'excédant des naissances sur les décès, a été de 9,525,869. Ces deux chiffres sont remarquablement semblables; la différence (119,001), répartie sur un intervalle de 61 ans, étant à peine de 1,950 par an. On trouve dans ce fait curieux la preuve, d'une part, de l'exactitude relative de nos recensements; de l'autre, de la balance qui paraît s'établir entre nos émigrations et immigrations.

Au 30 juin 1861, il existait en France 37,513 communes. Ce nombre a varié, à diverses époques, dans les proportions suivantes :

1836.	1841.	1846.	1851.	1856.	1861.
37,140	37,040	36,819	36,835	36,826	37,510

Le nombre des communes, après avoir diminué sans relâche, de 1836 à 1846, par l'enlèvement de l'autonomie municipale à quelques centaines de bourgs de nulle importance, s'élève tout à coup à partir de 1851, reste à peu près le même en 1856, et s'accroît très-sensiblement dans les cinq années suivantes. Si l'on considère que près de 28,000 communes en France, ou les trois quarts du nombre total, ont une population de moins de 1,000 habitants, et ne réunissent ainsi que très-difficilement le personnel d'une administration éclairée; si l'on songe, en outre, que les communes nouvellement créées sont plus souvent des démembrements d'autres localités déjà sans importance, et ne peuvent faire face à leurs dépenses obligatoires qu'avec des centimes additionnels, on regrettera involontairement ce triste progrès du morcellement administratif du sol.

L'équation sexuelle a oscillé, depuis 1805, ainsi qu'il suit. Le premier nombre désigne le sexe masculin, le second le sexe féminin.

1831.	1831.	1836.	1841.	1846.	1851.	1856.	1861.
48.75	48.97	49.08	49.38	49.55	49.73	49.59	49.87
51.43	51.03	50.92	50.62	50.45	50.27	50.41	50.13

A partir de 1821, la supériorité numérique des femmes a constamment diminué (sauf une exception apparente en 1856, motivée par l'omission d'une partie de l'armée). Ce fait s'explique par la prédominance des garçons dans les naissances, prédominance dont l'effet, diminué très-sensiblement par les grandes guerres du premier Empire, a repris depuis, sous l'influence d'une paix prolongée, presque toute sa valeur naturelle.

L'état civil a subi les modifications ci-après depuis 1821 :

	SEXE MASCULIN.			SEXE FÉMININ.		
	Enfants et célibataires.	Mariés.	Veufs.	Enfants et célibataires.	Mariées.	Veuves.
1821. . . . .	27.93	18.41	2.23	28.40	18.38	4.65
1831. . . . .	28.17	18.58	2.22	27.83	48.59	4.61
1841. . . . .	28.26	18.93	2.19	27.04	18.88	4.70
1851. . . . .	27.87	19.52	2.34	26.13	19.42	4.72
1861. . . . .	27.25	20.13	2.49	25.31	19.01	4.81

Le fait dominant de ce tableau est l'accroissement des mariés des deux sexes, et comme double corrélatif : 1<sup>o</sup> celui des veufs et veuves ; 2<sup>o</sup> la diminution des enfants et célibataires. On remarque que le nombre des veufs s'est accru dans une plus forte proportion que celui des veuves.

La population domiciliée (c'est-à-dire distraction faite des populations flottantes) des villes chefs-lieux d'arrondissement, s'est accrue, de 1846 à 1861, dans les proportions ci-après :

	1846.	1851.	1856	1861.
Accroissement pour 100.	5,135,062	5,333,107	5,801,195	6,847,277
	"	3.85	8.77	18.03

On voit que la proportion d'accroissement des agglomérations urbaines, déjà très-rapide de 1851 à 1856, a plus que doublé de 1856 à 1861. Ce mouvement de concentration de plus en plus rapide des populations est un symptôme sur la gravité duquel il n'est plus permis de se méprendre.

#### IV.

Tous les renseignements et calculs qui précèdent, s'appliquent, comme nous l'avons dit, aux 86 départements de l'ancienne France. Il nous reste à indiquer l'accroissement de population résultant de l'annexion de la Savoie et du comté de Nice.

Nous avons vu que la population *civile* des 86 départements s'est accrue de 670,506 dans la dernière période quinquennale. Ceci posé, et le nombre des habitants des provinces annexées étant de 660,772, nous arrivons à une augmentation totale de 1,331,278 âmes, soit, pour la France entière nouvelle, une population civile, au 1<sup>er</sup> juin 1861, de 36,697,245. En y ajoutant l'armée, dont l'effectif à la même date (déduction faite des troupes étrangères ou indigènes d'Afrique), s'élevait, d'après les états fournis par le ministère de la guerre, à 454,505 hommes, on a le total définitif de 37,421,750, se décomposant ainsi qu'il suit :

Population totale (armée comprise) des 86 anciens départements . . . . .	36,755,871
Population (armée comprise et distraction faite de l'arrondissement de Grasse) des trois nouveaux départements . . . . .	665,879
Population totale des 89 départements. . . . .	<u>37,421,750</u>

A. LEGOYT.

---

1. D'après le *Rapport à l'Empereur*, inséré au *Moniteur* du 13 janvier, la population totale de l'Empire ne serait que de 37,382,225 habitants. La différence (39,525) s'explique par ce fait qu'au chiffre de l'armée, *d'après le recensement*, nous avons substitué l'effectif tel que le donne le document officiel émané du ministère de la guerre, sous le titre de : *Situation de l'effectif général de l'armée* au 1<sup>er</sup> juin 1861.